



*L'édition 2019 plus de 24 000 euros de dons collectés*

Cette année encore, toutes les associations ollioulaïses avaient prévu de se mobiliser pour le Téléthon et espéraient retrouver les bénévoles pour collecter des fonds et venir en aide la recherche des maladies orphelines.

Mais suite aux nouvelles mesures sanitaires dans le cadre du nouveau confinement en vigueur, la Ville d'Ollioules et le Comité du Téléthon ont le regret de vous informer que les manifestations prévues pour ces éditions 2020 sont annulées.

Pour continuer à faire avancer la recherche, poursuivre les programmes et les essais en cours et remporter de nouvelles victoires contre les maladies orphelines, le SOUTIEN DE TOUS EST INDISPENSABLE.

**Comment se mobiliser pour le Téléthon 2020 ?**

Vous pouvez faire un don (1) par chèque libellé à l'ordre d'AFM Téléthon et. Le déposer à la boutique Digital Graph Service située au 10 rue de la République 83190 OLLIOULES ouverte du Mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 une urne sera mise à votre disposition pour récolter vos dons du 14 novembre au 14 décembre 2020, .

Nous pouvons tous ensemble continuer à faire avancer la recherche médicale et donner de la force aux familles.

Alors, d'avance merci à toutes et à tous pour votre généreuse participation au Téléthon 2020.

**(1) : Lorsque vous faites un don à l'Association AFM Téléthon, vous avez la possibilité de bénéficier de réduction d'impôts. Selon l'article 200 du Code général des impôts, 66 % de votre don sont déductibles de l'impôt sur le revenu.**